

## 37.— Grèves et lock-out, par industrie, 1958 (fin)

Industrie	Grèves et lock-out commencés durant l'année	Grèves et lock-out intervenus durant l'année		
		Grèves et lock-out	Travailleurs touchés	Journées de travail perdues
<b>Transports et communications</b> .....	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>9,335</b>	<b>98,700</b>
Transports.....	23	23	7,565	94,860
Communications.....	2	2	1,770	3,840
<b>Services publics</b> .....	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>95</b>	<b>200</b>
<b>Commerce</b> .....	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>2,181</b>	<b>52,310</b>
<b>Finances, etc.</b> .....	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>170</b>
<b>Services divers</b> .....	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>1,985</b>	<b>15,820</b>
Sociaux ou publics.....	1	1	4	60
Gouvernementaux.....	5	5	930	4,440
Récréatifs.....	1	1	20	60
Commerciaux.....	1	1	25	300
Personnels.....	9	9	1,006	10,960
<b>Total</b> .....	<b>253</b>	<b>262</b>	<b>112,397</b>	<b>2,872,340</b>

## Section 10.—Le Canada et l'Organisation internationale du Travail

Le ministère du Travail est l'agent officiel de liaison entre le gouvernement du Canada et l'Organisation internationale du Travail. Établie en 1919 et rattachée à la Société des Nations en vertu des traités de paix, l'OIT a pour but d'améliorer les conditions ouvrières et sociales dans le monde entier au moyen d'ententes internationales et de mesures législatives. En vertu d'une entente sanctionnée par la Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail et par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1946, l'Organisation est devenue institution spécialisée des Nations Unies, tout en gardant son autonomie.

Association de 80 États membres, financée par leurs gouvernements et dirigée de façon démocratique par les représentants de ces gouvernements et de leurs employeurs et travailleurs organisés, l'OIT comprend trois organes principaux: 1° le Conseil d'administration, 2° le Bureau international du Travail et 3° la Conférence internationale du Travail. Depuis la seconde guerre mondiale, l'OIT a élargi le champ de son activité en établissant 10 commissions industrielles tripartites, chargées d'étudier les problèmes des principales industries du monde, au moyen de conférences techniques régionales et spéciales, et au moyen de l'aide technique aux pays sous-développés, dans des domaines tels que les coopératives, la formation professionnelle, les techniques de production et l'organisation des services d'emploi.

Le Conseil d'administration comprend 40 membres: 20 représentants des gouvernements, 10 représentants des employeurs et 10 représentants des travailleurs. Les dix principaux pays industriels (dont le Canada) occupent chacun un siège permanent, tandis que la Conférence élit tous les trois ans les 10 autres représentants des gouvernements; les membres représentant les employeurs et les travailleurs sont élus tous les trois ans à la Conférence par leur groupe. Le Conseil se réunit trois fois l'an et dirige l'activité du Bureau et des divers comités, commissions et conférences de l'Organisation, en plus d'établir le budget et d'approuver l'ordre du jour des différentes conférences et réunions. Le représentant du Canada au Conseil d'administration est le sous-ministre adjoint du Travail du Canada.

Le Bureau international du Travail fait fonction de secrétariat permanent de l'Organisation et de centre mondial de recherches et d'échange de renseignements; il publie également de la documentation sur toutes les questions se rattachant aux conditions de vie